

**Délibération n° 2025DEL033****EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE SOLIGNAC****Séance publique du 20 novembre 2025**REPUBLIQUE FRANÇAISEDEPARTEMENT : **HAUTE  
VIENNE**

Arrondissement :

**LIMOGES**

Canton :

**CONDAT/VIENNE**Commune : **SOLIGNAC****Nombres de  
membres**

En Exercice 19

Présents 14

Votants 16

**Date de convocation  
14/11/2025****Date d'affichage  
14/11/2025**Objet : Demande de  
subvention au titre de  
la DETR pour la  
réfection de l'autel de  
l'Abbatiale.

Les membres du Conseil régulièrement convoqués se sont réunis au lieu habituel de leurs séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT, Maire.

**Présents :**

Mmes C.CARLIER, N.COIGNAC, M.COMES, N.DUPIN, M.FOURGEAUD, L.GRAPTON, S.GUITARD, C.MOURNETAS, MM JP.CHAZELAS, S.COLDEBOEUF, C.GOURINCHAS, S.PECHER, A.PORTHEAULT, F.RECORD.

**Procurations :**

D.LEYRIS procuration donnée à A.PORTHEAULT  
A.LAFEUILLE procuration donnée à S.PECHER

**Absents :** A.BRUNET, C.BOURGER, N.BAYLE

Secrétaire de séance : L.GRAPTON

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR auprès de la préfecture de la Haute-Vienne, dans le cadre des travaux de rénovation de l'autel de l'Abbatiale de Solignac.

Nous avons reçu un devis de l'atelier Doumecq Christophe El patrimoine et tradition pour un montant HT de 22 430 €. Nous demandons une subvention à hauteur de 50% c'est-à-dire 11 215 € pour un reste à charge de 11 215 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à :  
Déposer un dossier au titre de la DETR 2026 pour la rénovation de l'autel de l'Abbatiale de Solignac.

Délibération adoptée par 15 voix pour, 1 contre, 1 abstention.

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,

Certifié exécutoire par Alexandre  
PORTHEAULT, Maire  
Compte tenu de la transmission en  
Préfecture le 23 / 11 / 25  
Et la publication le 23 / 11 / 25



Alexandre PORTHEAULT